



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
11 février 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 41^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 4 septembre 2012, à 11 h 40

Président : M. Momen (Bangladesh)

Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Élection des membres du Bureau de la Grande Commission

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-49715X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 heures.

**Point 5 de l'ordre du jour : Élection des membres
du Bureau de la Grande Commission**

1. **Le Président** rappelle que, conformément à l'alinéa a) de l'article 99 du règlement intérieur, la présente séance a pour objet de procéder à l'élection du Président et du Bureau de la Commission pour la soixante-septième session.

2. **M. Talbot** (Guyana) a été désigné par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes comme candidat au poste de Président. En l'absence d'autres candidatures et conformément à l'article 103 du règlement intérieur, le Président croit comprendre que la Commission souhaite élire comme Président M. Talbot (Guyana).

3. *M. Talbot (Guyana) est élu Président par acclamation.*

4. **M. Talbot** (Guyana) remercie les délégations de sa nomination et déclare que, malgré les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les États Membres, la Commission va continuer à travailler à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à remplir ses obligations au regard de la Charte des Nations Unies.

5. **Le Président** indique que M. Islam (Bangladesh) et M. Stefanile (Italie) ont été désignés comme candidats aux postes de Vice-Présidents, respectivement par le Groupe des États d'Asie et du Pacifique et le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États. L'élection du dernier Vice-Président, qui doit être désigné par les États d'Afrique, aura lieu à une date ultérieure.

6. *M. Islam (Bangladesh) et M. Stefanile (Italie) sont élus Vice-Présidents par acclamation.*

7. **Le Président** indique que M. Hodžić (Bosnie-Herzégovine) a été désigné par le Groupe des États d'Europe orientale comme candidat au poste de Rapporteur.

8. *M. Hodžić (Bosnie-Herzégovine) est élu Rapporteur par acclamation.*

La séance est levée à 11 h 50.